



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs ,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches-du-Rhône

FORCE OUVRIERE



31 mars 2025

MOUVEMENT 2025

Publication du memento et des annexes

LE MEMENTO MOUVEMENT INTRA 2025 EST PARU



Le SnudiFO 13 est là pour vous aider.
Ouverture du serveur du
2 avril 2025 9h au 11 avril 2025 12h.



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

A télécharger :

[Memento 2025](#)

[Note de service DSDEN 13](#)

[Calendrier prévisionnel](#)

[Liste des documents à fournir](#)

[Guide pratique du SNUDI FO 13](#)

Toutes les annexes du mouvement et notre calculateur de barème sur notre site à la [page spéciale "mouvement 2025"](#)

Les avancées obtenues par l'intersyndicale

- 1/ Ouverture du serveur à **9h au lieu de 12h** le 2 avril
 - 2/ Délai de transmission de la RQTH repoussé **au 19 mai au lieu du 11 avril**
 - 3/ Précision pour la prise en compte des agents nouvellement pacsés avec le récépissé du changement de situation familiale déclaré sur le site impots.gouv
 - 4/ Attribution de 900 points sur le voeu 1 ou 2, sur des postes de même nature, pour toutes les brigades circo, RASED et TS impactés par le redécoupage des circo (différent des 1000 points pour les personnels transférés)
 - 5/ Suppression de la contrainte de "direction de même groupe" pour bénéficier de la bonification de repli pour les directeurs
 - 6/ Attribution de 950 points au directeur victime d'une mesure de carte scolaire qui souhaite un repli en tant qu'adjoint sur son école actuelle
-



ALERTE SOCIALE – Redécoupage Circonscriptions / Dialogue Social

DECLARATION COMMUNE DE L'INTERSYNDICALE

A l'issue de l'entretien de négociation préalable

Ce vendredi 28 mars, l'intersyndicale FSU-SNUipp, SE-Unsa, Snudi-FO, CGT-Educ'Action était reçue par le DASEN des Bouches-du-Rhône dans le cadre de l'entretien de négociation préalable de l'alerte sociale déposée en fin de semaine dernière.

L'intersyndicale a remis à cette occasion une lettre ouverte signée par 700 collègues en 6 jours. Elle a continué de porter la nécessité de mesures RH de compensation à la dégradation des conditions de travail et de vie liée au redécoupage des circonscriptions.

Elle a également porté la nécessité de renouer un dialogue social plus abouti dans lequel les revendications des personnels portées par les personnels sont entendues, notamment dans les instances : CSA, F3SCT, CAPD etc...

Cette audience a permis d'obtenir des avancées sur 3 points concernant le mouvement départemental 2025 :

- Les maîtres E, Brigades de circonscription et TRS des circonscriptions concernées par le redécoupage, qui n'ont pas subi une mesure de carte scolaire ou un transfert, auront 900 points de bonification sur un poste de même nature sur les circonscriptions limitrophes. Cette bonification s'applique que sur le vœu 1, ou le vœu 2 si réitération du premier vœu.
- Le mouvement avec publication des postes devrait ouvrir mercredi 2 avril à 9h au lieu de 17h. Nous attendons la confirmation.
- Les directrices/directeurs perdant leur poste à l'issue d'une fusion d'écoles auront, en plus des points de repli sur des postes de direction, une bonification de 950 pts dans leur circonscription.

Sur l'ensemble des autres points, les échanges ont eu lieu. Ils n'ont pas permis de lever tous les points de désaccord.

Concernant le redécoupage des circonscriptions, la situation reste insatisfaisante pour beaucoup de personnels, notamment les personnels itinérants pour lesquels les mesures RH adoptées sont insuffisantes ou ne règlent pas les incidences du redécoupage.

A ce titre, l'intersyndicale maintient le dépôt d'un préavis de grève. Elle continuera de s'adresser à l'administration sur toutes les situations qui le nécessitent.

[\[télécharger le communiqué intersyndical\]](#)

Le SNUDI FO 13 reste à votre disposition pour répondre à vos questions sur le mouvement



**Franck
NEFF**
Brigade REP+
Marseille 14ème
07.62.54.13.13



**Laurence
ROUVIERE**
Adjointe
Marseille 14ème
06.27.02.14.16



**Sandra
LOPEZ**
Adjointe
Arles
06.27.34.73.17



**Cécile
BOULAY**
Brigade
Allauch
06.38.03.70.13



**Julie
BESSE**
Directrice
Marseille 15ème
06.56.77.35.62



**Nicolas
BOILEAU**
Brigade REP+
Marseille 14ème
06.22.75.23.84

Et tous vos délégués de secteur dans les circonscriptions
[Contactez vos délégués de secteur du SNUDI FO 13]



C'est le bon moment pour adhérer au SNUDI FO 13

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'École de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !

Vous avez la possibilité de demander une reconduction automatique de votre adhésion (cocher le dossier dans le formulaire).

RAPPEL : Vous recevez votre reçu fiscal en janvier 2026 et vous pouvez déduire 66% de votre cotisation dans votre déclaration d'impôt 2026 (revenus les revenus 2025)

[\[Téléchargez le bulletin 2025\]](#)



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

